

# L'épreuve du feu : Royal cramée par des gilets jaunes

écrit par Maxime | 23 décembre 2018



On peut encore une fois – c'est presque de l'acharnement, d'accord, mais puisqu'elle s'acharne à vouloir revenir en politique... – considérer le cas Royal:

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/12/21/25001-20181221ARTFIG00175-interpellee-par-des-gilets-jaunes-royal-defend-son-ordre-juste.php>

Cette femme réussit l'exploit de se prendre des baffes en permanence... bientôt une place dans le livre des records ?

Est-ce le voile qui porte malchance, tant la charia permet que soit battue une femme exaspérante ?

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/30/segolene-royal-voilee-demission/>

<https://www.sudinfo.be/art/1575688/article/2016-05-19/un-conseiller-conjugal-saoudien-explique-comment-discipliner-sa-femme-et-la-batt>

Beaucoup de similitudes entre Royal et la Brigitte dans la course à la plus belle parure... laquelle remportera le concours miss France ? Ah non, c'est déjà passé, pardon... Reste à

inventer un concours Marie-Antoinette. En tous cas, la popularité de Royal auprès des gilets jaunes ne semble pas meilleure que celle de Macron...

**Elle s'est fait incendier par des gilets jaunes et succomba assez vite même sur le terrain sur lequel elle est à l'aise : la rhétorique !**

- *“Êtes-vous heureuse ?*
- *Oui,*
- *Nous, non, on n'arrive plus à vivre !”*

**Ségolène Royal prétend qu'elle aurait pu gagner beaucoup d'argent dans le privé, au cours de cet échange houleux...**

**Quelle modestie quand on sait ce qu'en dit la Cour des comptes !**

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/13/segolene-royal-en-campagne-pour-2022-epinglee-par-la-cour-des-comptes-pour-sa-gestion-hasardeuse/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/18/fusion-des-region-s-les-renumerations-des-fonctionnaires-et-des-elus-exploisent/>

**Un gérant de droit privé qui mène une société à la faillite risque fort de prendre en charge le passif de cette dernière sur ses deniers personnels en cas de faute de gestion.**

Pas sûr que la paye soit meilleure dans ce cas...

Article L. 651-2 du code de commerce (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000005634379&idArticle=LEGIARTI000006239054>) :

« Lorsque la liquidation judiciaire d'une personne morale fait apparaître une insuffisance d'actif, le tribunal peut, en cas de faute de gestion ayant contribué à cette insuffisance

d'actif, décider que le montant de cette insuffisance d'actif sera supporté, en tout ou en partie, par tous les dirigeants de droit ou de fait, ou par certains d'entre eux, ayant contribué à la faute de gestion. En cas de pluralité de dirigeants, le tribunal peut, par décision motivée, les déclarer solidairement responsables. Toutefois, en cas de simple négligence du dirigeant de droit ou de fait dans la gestion de la société, sa responsabilité au titre de l'insuffisance d'actif ne peut être engagée.

Lorsque la liquidation judiciaire a été ouverte ou prononcée à raison de l'activité d'un entrepreneur individuel à responsabilité limitée à laquelle un patrimoine est affecté, le tribunal peut, dans les mêmes conditions, condamner cet entrepreneur à payer tout ou partie de l'insuffisance d'actif. La somme mise à sa charge s'impute sur son patrimoine non affecté.

L'action se prescrit par trois ans à compter du jugement qui prononce la liquidation judiciaire.

Les sommes versées par les dirigeants ou l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée entrent dans le patrimoine du débiteur. Elles sont réparties au marc le franc entre tous les créanciers. Les dirigeants ou l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée ne peuvent pas participer aux répartitions à concurrence des sommes au versement desquelles ils ont été condamnés".

**On voit bien là tout le mépris de classe et l'esprit carriériste de Ségolène Royal...**

Pas sûr en effet qu'elle critiquerait Macron s'il lui avait réservé un poste en or... Elle s'est tellement accrochée !

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/10/segolene-royal-la-rape-de-ne-lache-pas-les-basques-de-bebe-macron/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/07/le-poste-de-collo-mb-disponible-royal-rapplique-du-pole-nord-au-triple-galop/>

Les gilets jaunes, c'est bien la pire épreuve que connaît Macron et si certains s'en prennent à Royal, c'est bien qu'ils considèrent qu'objectivement, les deux sont dans le même camp.

Alors, pour se racheter une virginité politique, Royal renie.

Elle renie Hollande politiquement, remettant au passage sur le tapis « l'adultère » de ce dernier. Sauf que, Madame Royal, quand on se fait engrosser par le gras Hollande quatre fois sans jamais avoir été mariée, on ne peut pas subir d'adultère juridiquement parlant !

<https://www.journaldesfemmes.fr/people/magazine/2410564-un-week-end-chez-les-stars/2411926-segolene-royal>

<https://www.littre.org/definition/adult%C3%A8re>

Ségolène Royal, à Science po (histoire de changer d'air ! #ironique), désavoue la réforme territoriale de Hollande. Qu'il fût son ex, soit ! Histoire terminée. Mais il n'y a pas si longtemps que ça, elle était au pouvoir à ses côtés...

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/vienne/poitiers/poitiers-segolene-royal-defend-opposants-aux-bassines-critique-reforme-territoriale-1594869.html>

Elle nous *bassine* par la même occasion, de manière très aquatique, avec une décision prise par la bien nommée *Batho* à propos de réserves d'eau agricoles dans les *Deux-Sèvres* !

Sujet un peu bateau et pas très porteur pour accéder à la présidence de la République, mais Ségolène Royal étant en

froid avec Batho trouve l'occasion de désapprouver l'une de ses « ex » politiques. Un petit coup de griffe de temps à autre, ça soulage...

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/en-filigrane-la-rupture-batho-royal>

Une rupture politique rétroactive ? Le remords a-t-il sa place en politique ? Un conseiller régional s'est dépêché de lui répondre et, à moins de mentir sans vergogne, il la met face à ses contradictions.

<https://www.centre-presse.fr/article-647541-segolene-royal-oublie-que-ministre-elle-soutenait-le-projet-initial-de-dix-neuf-retenues-que-nous-avons-combattu.html>

« Conseiller régional des Deux-Sèvres proche de Delphine Batho, Guy Moreau s'étonne de la récente prise de position de Ségolène Royal à Poitiers contre le nouveau projet de création de seize bassines négocié avec des contraintes maximales pour les agriculteurs: « *Ségolène Royal oublie que, ministre, elle soutenait le projet initial de dix-neuf retenues que nous avons combattu. Maintenant, elle fustige le protocole d'accord en totale démagogie.*

*Quant au supposé gaspillage d'argent public, elle a déjà sévi! » ...*

**Qui dit vrai, qui dit faux ? Ségolène Royal bientôt sauvée par l'épreuve de l'eau après avoir succombé à l'épreuve du feu ?**

**Sauf à être le phénix, on ne renaît pas de ses cendres, mais elle a les chevilles assez enflées pour se croire telle...**